



TEEN RANCH HERMON

Centre de vacances western

N°DDCSPP 04305152

**Dossier de cas par cas (Novae 10114) pour le défrichage de la parcelle BD 67
sur la commune de Chambon sur Lignon (43)**

Suite à votre demande du 05 janvier 2026 voici ci-dessous les éléments complémentaires à porter à notre dossier.

1. Pré diagnostic (faune / flore). Appréciez les enjeux et qualifier le type d'habitats qui sera défriché

Les parcelles BD67 et BD66 ont eu une coupe rase à l'automne 2019 par l'ancien propriétaire. (Les photos N°1 et N°2 dates du 03 décembre 2019). Les branches et souches ont été broyées après l'abattage. En juin 2020, nous avons acheté le terrain et celui-ci est resté en friche. Nous l'utilisons comme pré d'hiver pour nos chevaux. De ce fait, il n'y a jamais vraiment eu de reprise de végétation à l'exception de quelques ronces et genêts (Voir photos N°3 page suivante).





TEEN RANCH HERMON

Centre de vacances western

N°DDCSPP 04305152



2. Vue 3D du futur bâtiment, afin d'apprécier l'intégration paysagère



559 chemin de l'Hermon
43400 Le Chambon-sur-Lignon

04-71-59-70-91
info@teenranch.fr
www.teenranch.fr



TEEN RANCH HERMON

Centre de vacances western

N°DDCSPP 04305152

3. La gestion de l'eau (usées et potable), accueil jusqu'à 199 personnes,

Le projet de construction a pour but d'améliorer l'activité existante de notre centre de vacances ouvert depuis 70 ans cette année. Notre structure actuelle a d'ores et déjà une capacité d'accueil de 199 personnes. Cette construction n'a donc pas vocation à accroître le nombre de personnes présentes sur la structure. Les eaux usées seront raccordées à notre système de traitement actuel et déjà dimensionné à cette échelle. De ce fait, il n'y aura donc pas de consommation d'eau potable supplémentaire.

Par ailleurs, conscients que l'eau est une ressource rare, notre objectif est de récupérer les eaux de pluie de toiture du bâtiment dans un bassin de rétention afin de réduire la consommation d'eau destinée à l'humidification du sable de carrière équestre.

4. Les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation (ERC) des incidences sur l'environnement qui seront prises pour ce projet (phase travaux et exploitation).

Le projet de construction nécessite la réalisation de trois plateformes de terrassement. L'une pour l'implantation du bâtiment, la deuxième pour la mise en place d'une carrière équestre en sable, et la troisième pour le bassin de récupération des eaux de pluie.

Une fois ces aménagements réalisés, l'objectif est d'arborer les talus et espaces libres par le biais d'arbres, arbustes et buissons permettant à la biodiversité un harmonieux développement. Cette intégration aura pour but de placer le centre équestre de Teen Ranch au cœur de la nature et de lui donner ce côté sauvage recherché par un grand nombre de cavalier de notre territoire rural.

A l'exception du bâtiment équestre, l'ensemble de la perméabilité du sol sera conservé sur la parcelle. La carrière extérieure en sable le sera de fait, mais aussi toutes les zones de passages, le parking et les chemins puisqu'ils seront réalisés en gravier. Les abords de stationnement et d'allées seront végétalisés.

Restant disponible pour tout complément nécessaire à l'instruction de notre demande.

Cordialement,

Sylvain BRICAUD, Directeur

TEEN RANCH HERMON

559 ch. de l'Hermon 43400 Chambon/Lignon

www.teenranch.fr

N°DDCSPP : 04305152 / N°UDAF : 208

SIRET : 779123512 00021 / APE 5520Z

559 chemin de l'Hermon
43400 Le Chambon-sur-Lignon

04-71-59-70-91

info@teenranch.fr

www.teenranch.fr